



COMMUNE DE
Conthey
VALAIS • SUISSE

CONSEIL GÉNÉRAL

Rapport de la commission bourgeoisiale

Objet de la séance : Examen du budget 2026 de la bourgeoisie de Conthey

Séance du : 08.10.2025

Membres de la Commission

Nom	Prénom	Fonction
Papilloud	Guillaume	Président
Quennoz	Valentin	Rapporteur
Berthoud	Joël	Membre
Berthou佐	Didier	Membre
Ruchat	Sabrina	Membre
Vergères	Jean-Daniel	Membre

Administration communale

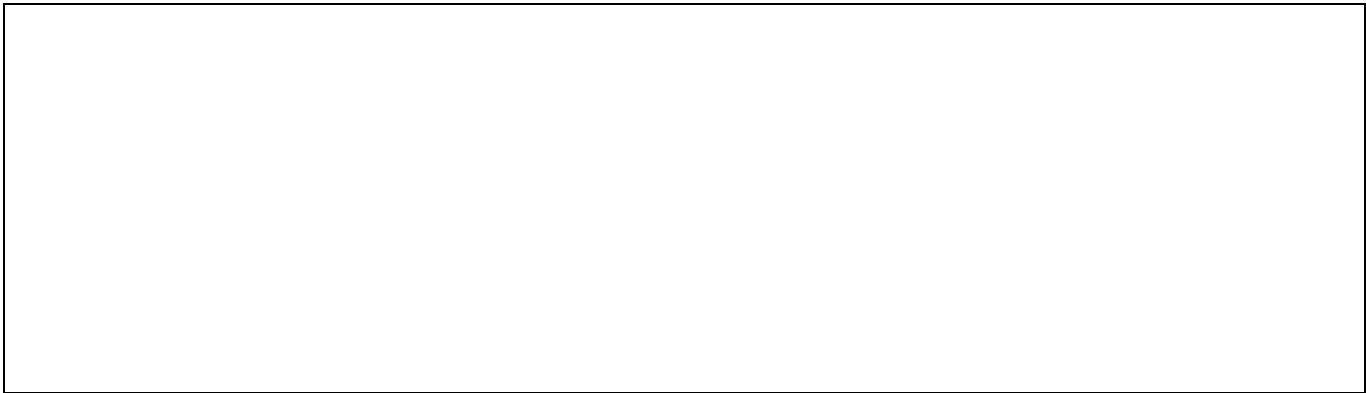
Nom	Prénom	Fonction
Germanier	Christophe	Président de commune
Germanier	Philippe	Conseiller communal
Jacquod	Alexandra	Cheffe finance
Moulin	Gauthier	Conseiller communal

Invités

Nom	Prénom	Fonction

Excusés

Nom	Prénom	Fonction
Udry	Cédric	Membre



1. Introduction

La commission burgeoisiale s'est réunie le 8 octobre 2025 à la Tour lombarde dans le but d'examiner le budget 2026 de la bourgeoisie de Conthey.

2. Présentation du budget

Le président de commune et du conseil burgeoisial, M. Christophe Germanier ouvre la séance et présente, pour les nouveaux membres, la distinction entre bourgeoisie et commune ainsi que le rôle de la commission burgeoisiale. Il précise que la bourgeoisie est propriétaire de 27 millions de mètres carrés composés essentiellement d'alpages et de forêts, mais aussi de zones agricoles et industrielles comme les terrains de Sècheron et des Fougères, la zone gare ainsi que la Tour lombarde.

Par la suite, il présente brièvement le MEP (Mandat d'Etude Parallèle) concernant le réaménagement de la Tour lombarde et sa zone avoisinante.

La parole est alors donnée à M. Gauthier Moulin qui se charge de présenter les points principaux du budget.

Le budget 2025 ne présente pas de grandes différences avec le compte 2024 et le budget 2025.

Les points principaux mis en avant sont :

- Les amortissements planifiés sont en diminution.
- Un résultat final estimé à CHF 25'800.-.
- Des investissements uniquement au niveau du patrimoine financier .
- Le cap du million de fortune maintenu avec un montant total de CHF 1'338'554.- prévu pour l'exercice 2026.

Les autres points mis en avant sont :

Sylviculture

Les charges de personnel sont en augmentation pour la sylviculture, le poste de forestier engagé à l'année est enfin effectif et se reflète ainsi dans les comptes.

Les travaux pour tiers étant en progression, que ce soit travaux forestier ou construction de mobilier urbain, cette augmentation a été reflétée dans le budget.

Les subventions cantonales ont été réduites de 40'000.-, les zones à traiter passant de 37 à 33 hectares, ce qui représente une subvention par hectare de CHF 9'500.-.

Enfin, il est prévu le remplacement des pneus du débusqueur forestier pour un montant de CHF 14'000.-.

Mandat d'étude parallèle (MEP)

Christophe Germanier informe que, au vu de l'investissement de CHF 250'000.- prévu pour le réaménagement de l'espace lombard et que, selon l'OGFCo (Ordonnance sur la gestion financière des communes), le conseil ne peut investir plus de 5% du patrimoine financier, il sera nécessaire de passer au vote lors de l'assemblée bourgeoisiale.

Philippe Germanier indique qu'une réflexion devra être menée concernant le financement des travaux futurs qui portera aussi sur le rachat des terrains actuellement possession de la commune.

Les travaux pourront se faire par étapes, mais la mise à l'enquête se fera de façon globale, ce qui permettra d'éviter les délais entre les différentes étapes de travaux. Après la mise à l'enquête, suivront les crédits d'engagements pour les différentes étapes de travaux.

Christophe Germanier précise que le financement des travaux devra être trouvé, notamment par le biais de ventes de terrains et d'échanges de parcelles avec la commune.

Jean-Daniel Vergères prend la parole et indique qu'au vu des investissements qui seront requis et du fait que le cautionnement devra se faire auprès de la commune et donc entériné par le CG, il estime qu'il y a un conflit d'intérêt entre son rôle de président du CG et président de la commission bourgeoisiale. Il propose d'abandonner la présidence de la commission, en faveur de Guillaume Papilloud. La proposition est acceptée à l'unanimité des membres, le rôle de rapporteur est attribué à Valentin Quennoz.

3. Examen du budget

Après le départ des intervenants, les membres présents de la commission ont continué l'examen du budget, au vu de l'importance des investissements, la commission s'est encore retrouvée le 22 octobre ainsi que le mercredi 12 novembre pour finaliser son examen du budget.

Concernant le MEP, la commission a eu une question quant aux prestations couvertes par le crédit d'engagement de CHF 250'000.-, la réponse suivante a été transmise par Philippe Germanier :

Le crédit d'engagement de CHF 250'000.- correspond aux phases SIA 32 et SIA 33.

En résumé :

SIA 32 : Projet de l'ouvrage (Projet de l'ouvrage / Etudes de détail / Devis)

SIA 33 : Autorisation de construire

Cela inclus tout ce qui nécessaire pour aller jusqu'à la mise à l'enquête publique du projet pour l'ensemble du site. D'ailleurs, dans le dossier transmis, les offres des différents intervenants concernés sont prises en compte :

Offre d'honoraires architecte

Fournier Maccagnan



Offre d'honoraires architecte-paysagiste

Atelier Grept



Offre d'honoraires éclairagiste

Schlaepfer-Capt



Offre d'honoraires écologue

Drosera écologie appliquée



Offre d'honoraires hydrogéologue

FX Marquis



Offre d'honoraires pédologue

Terasol



Au terme de son examen, la commission accepte le budget 2026 mais souhaite l'amender concernant le crédit d'engagement du MEP. Nous proposons que la commission se réunisse une nouvelle fois en début d'année pour prendre pleine connaissance du projet avant de se prononcer définitivement sur ce crédit.

4. Demande de la commission

La commission demande au Conseil bourgeois que soit étudié la création d'un site distinct pour la Sylviculture sur le même modèle que celui de la Tour lombarde, ceci afin de rendre plus accessible au public les services offerts par le service forestier et bien marquer sa distinction des autres services techniques car ne relevant que de la bourgeoisie.

Enfin, afin de pouvoir se prononcer sur certains points en suspens et comme déjà demandé à maintes reprises lors de la dernière législature, la commission souhaite obtenir dans les meilleures délais les informations suivantes :

- Liste des bourgeois
- Liste des propriétés et terrains de la bourgeoisie
- Détail des parcelles concernant les surfaces imperméables
- Etat des locations de terrain avec les informations suivantes :
 - Montant des loyers avec prix au m²
 - Dates de renouvellement des locations
 - Locataires
 - Nature du terrain (si possible)
 - Montant de la participation à la taxe sur les eaux pour les terrains concernés.

Conthey, le 28.11.2025

Le Président
Guillaume Papilloud

Le rapporteur
Valentin Quennoz